

ACTION HAIES

Fiche technique détaillée

Alain ZIMMER

Cette fiche a pour ambition de vous présenter une synthèse des côtés pratiques de la plantation d'une haie ou d'arbres.

Vous trouverez en fin diverses références ou liens si vous souhaitez approfondir le sujet.

Intérêts de la haie :

La haie crée des **milieux de vie** pour d'autres plantes, les insectes, les oiseaux et certains mammifères : nourriture, lieu de nidification, lieu de vie, lieu de passage, lieu de protection (soleil, vent, pluie)



<https://www.aujardin.info/fiches/eric-jourdain-association-haie-donneurs.php>

La haie crée un **micro climat** sur une surface plus ou moins grande en fonction de sa hauteur et de sa perméabilité au vent (voir page 3)

La perméabilité de la haie permet de freiner le passage des vents qui la traversent et, de ce fait, les ralentit. Cela diminue les effets asséchant et perturbant des vents sur la croissance des végétaux cultivés ou non et sur les animaux (élevage).

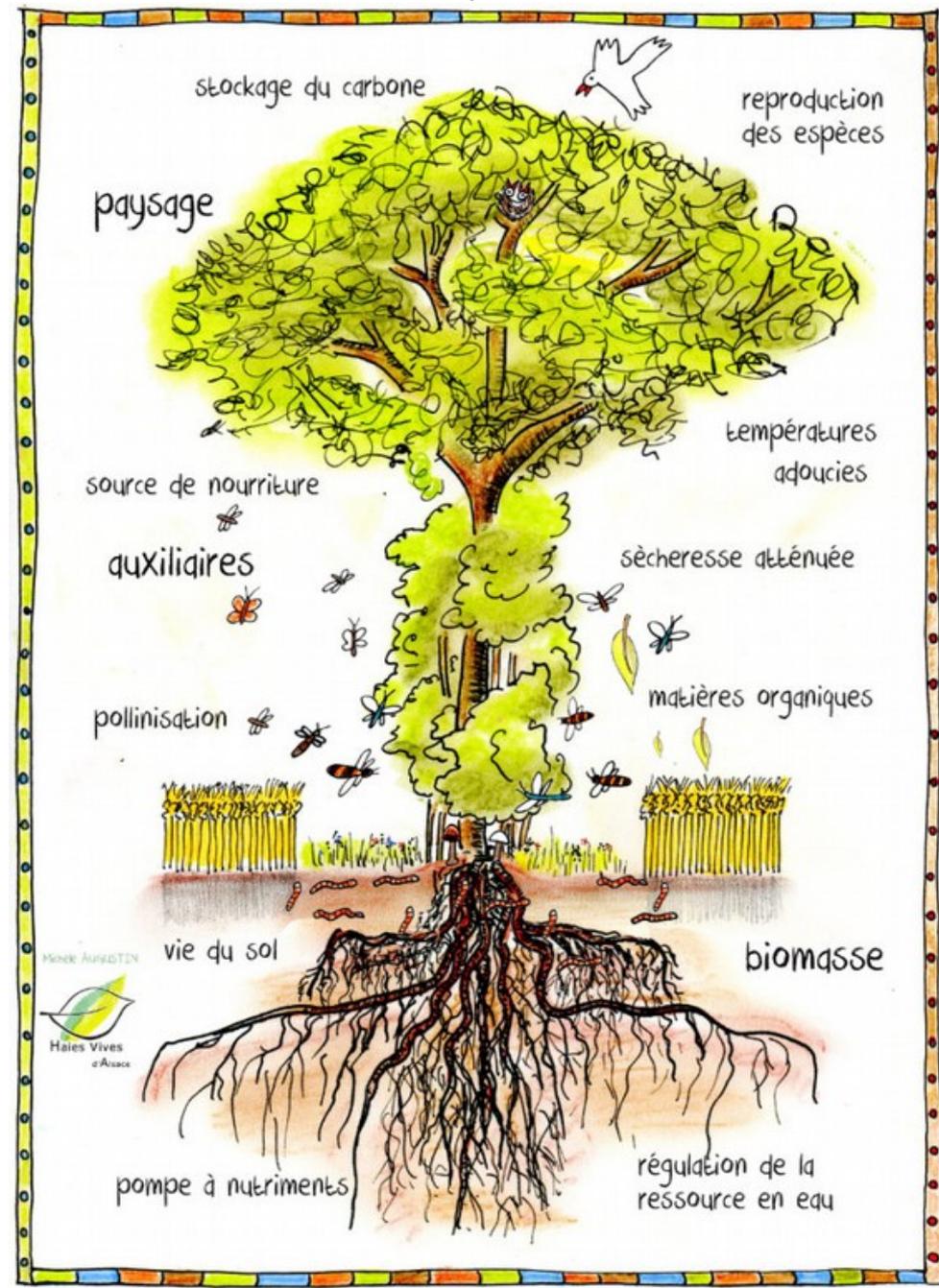
Le monde agricole étant parfois réticent à la plantation des haies je vous renvoie vers <http://jesuishesbignon.be/haie/> pour un détail des intérêts pour les agriculteurs.

En résumé les intérêts pour l'agriculteur ou l'arboriculteur sont une augmentation de rendement des cultures protégées de 5 à 30 %, l'isolation par rapport aux gaz d'échappements, un habitat pour les auxiliaires des cultures (pollinisateurs, insectes)

prédateurs d'espèces nuisibles, oiseaux), un apport fertilisant des feuilles, le ralentissement des eaux de ruissellement, ...

Il y a aussi des **opportunités de diversification agricole**, comme la production de fruits à pépins (pommes, poires,...) ou de fruits secs (noisettes, noix, châtaignes), menées en agroforesterie voir <http://www.awaf.be/> dont la page Ressources pour plus d'informations et la page Projets, notamment projet «haies multifonctionnelles »

Les haies peuvent aussi **produire du bois** déchiqueté pour le chauffage ou du broyat qui amendera le sol sous la haie ou ailleurs. Les haies plus hautes et/ou épaisses peuvent produire un bois d'œuvre. Elles contribuent à l'absorption du CO2.

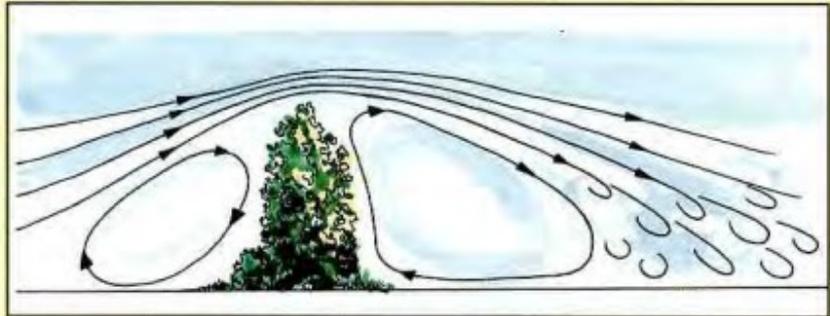


GAL La plantation de haies : Comment et pourquoi ?

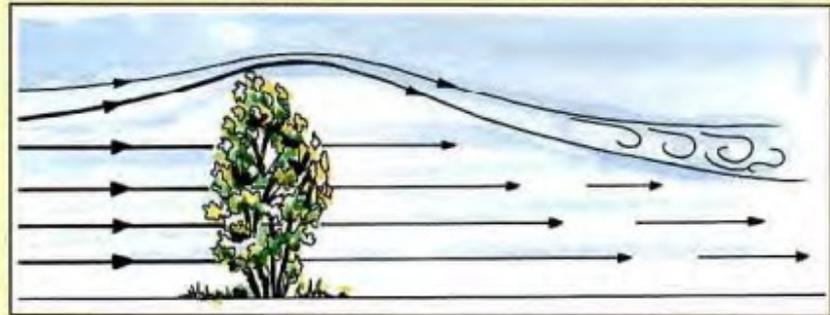
PERMÉABILITÉ ET HAUTEUR

Les effets de la haies s'étendent sur une longueur proportionnelle à la hauteur et à l'épaisseur de la haie. Cette longueur est bien supérieure à l'espace occupé par les racines et la concurrence faite aux végétaux cultivés.

Un obstacle plein (mur, haie de thuyas...) ne présente qu'une faible possibilité d'infiltration par le vent. Les filets d'air sont donc comprimés sur le sommet de l'obstacle et accélèrent en tourbillonnant peu après celui-ci. La zone de turbulence ainsi créée est défavorable aux cultures.



Si la perméabilité de l'obstacle est d'environ 30 %, la zone de turbulence sera pratiquement évitée et la vitesse du vent derrière le brise-vent sera fortement diminuée. Dans ce cas, la protection peut atteindre 10 à 15 fois la hauteur de l'obstacle, soit 150 m pour une haie de 10 m.



Un obstacle dont le pied est dégarni (alignement d'arbres, haie dégarnie à sa base...) perd beaucoup de son intérêt car le courant d'air sera dévié par le haut, mais également par le bas de l'obstacle. A ce niveau, la vitesse du vent sera plus élevée sur une distance équivalente à 5 à 8 fois la hauteur de l'obstacle. Une certaine protection sera observée au-delà de cette zone. Un trou dans une haie provoque le même effet.



La largeur du rideau d'arbres est moins importante. Une haie mono-rang peut garantir une bonne perméabilité.

Pour augmenter ces effets, le maillage est un élément important. Cette notion recouvre le nombre de haies qui entourent les espaces et le fait qu'elles soient reliées entre elles. Des surfaces entourées de haies qui se prolongent vers d'autres surfaces entourées de haies ou vers un/des bois ou une/des bande(s) boisée(s) ou des espaces en friche seront beaucoup plus riches en terme de faunes et de flore.

Un bon maillage assure aussi une meilleure protection contre les effets du vent.

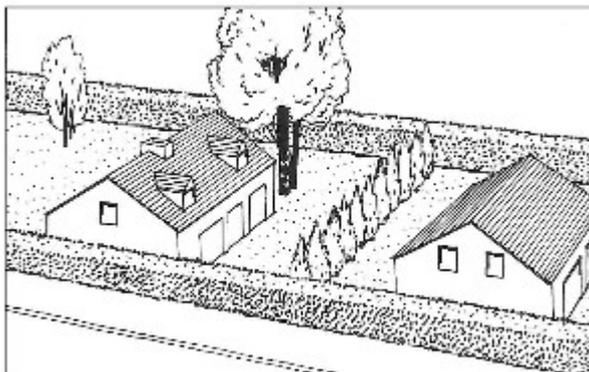
Un exemple de maillage et d'utilisation des variétés de plantations



<https://ap32.fr/livrets/> B.R.F. Bois raméaux fragmentés, Arbres et paysage32

On peut ajouter d'autres intérêts des haies :

- paysager
- limite
- intégration de bâtiments
- intérêt mellifère



Pas ceci...



... plutôt cela !

Des haies pour demain, Christiane Percsy, SPW 2008

Planter une haie

L'emplacement

Le choix de l'emplacement sera guidé par :

- la fonction recherchée : limiter l'érosion, brise vent, ...
- l'utilisation des zones naturelles existantes : talus, bords de cours d'eau, ...
- le marquage de limites
- l'intérêt écologique , notamment constitution d'un maillage, restauration d'une haie existante
- l'intérêt paysager : ligne de crêtes, cours d'eau, ...
- le respect de sites existants d'intérêt écologique : ne pas modifier un site déjà intéressant, ex. prairie sèche, talus naturel,...

Conception de la haie

Quelle est la fonction recherchée ? Ou mieux les fonctions recherchées ? Car cela renforce son intérêt ...

Fonction	Basse taillée	Libre	Haute taillée	Bande boisée
Écologique	+	++	++	+++
Brise-vent	+	++	+++	+++
Protection du bétail	+	++	+++	+++
Anti-érosive	++	+++	++	++
Production de bois	+	++	++	+++
Amélioration paysagère	++	++	++	++
Réserve d'auxiliaires	+	+++	++	+++
Mellifère	+	+++	+	++
Zone refuge	+	+++	++	+++

Guide pour la plantation de haies, CARI, Ministère de la Région wallonne, Division Nature et Forêts

Tenir compte du prescrit légal qui indique qu'une haie propre doit être à 50 cm de la limite de propriété et les arbres haute tige à 2 m.

Il peut être utile de consulter les règlements communaux et provinciaux.

Le mieux est évidemment de se concerter avec les voisins de la future plantation.

Quelles espèces ?

Le choix des espèces tient compte de l'adaptation au sol, au climat et à l'ensoleillement.

L'observation des espèces présentes dans l'environnement proche ou qui s'y développent naturellement est un bon indicateur de choix.

Associer plusieurs espèces est un plus pour l'intérêt biologique et paysager de la haie.

Un élément à prendre en compte est le réchauffement progressif et une tendance au déficit hydrique <https://nx3.cloudlws.com/s/qdeSW34jpxWfQCO#pdfviewer>

Lors du choix, il peut être intéressant de choisir des variétés qui peuvent se conduire en taillis ou être recépées puis taillées en haies.

Les espèces épineuses sont d'un entretien plus difficile.

Listes des espèces intéressantes : voir tableau en annexe p 13

Organisation de la haie

L'organisation de la haie sera fonction de l'objectif ou des objectifs poursuivis.

Une bonne homogénéité et une base bien dense sont indispensables dans tous les cas.

Si l'on vise à compléter un maillage, la diversité dans le maillage est également une caractéristique à rechercher car elle ira de pair avec une diversité de milieux et d'hôtes.

La plantation d'au moins trois variétés est un minimum.

Une question importante est de veiller à la concurrence entre les variétés. Si on proposait antérieurement des plants variés les uns à la suite des autres, maintenant d'autres projets regroupent plusieurs plants de la même essence (2 à 5 maximum) pour éviter que des variétés soient trop concurrencées par leurs voisines.

Plan

Le projet commencera par un schéma de plantation.

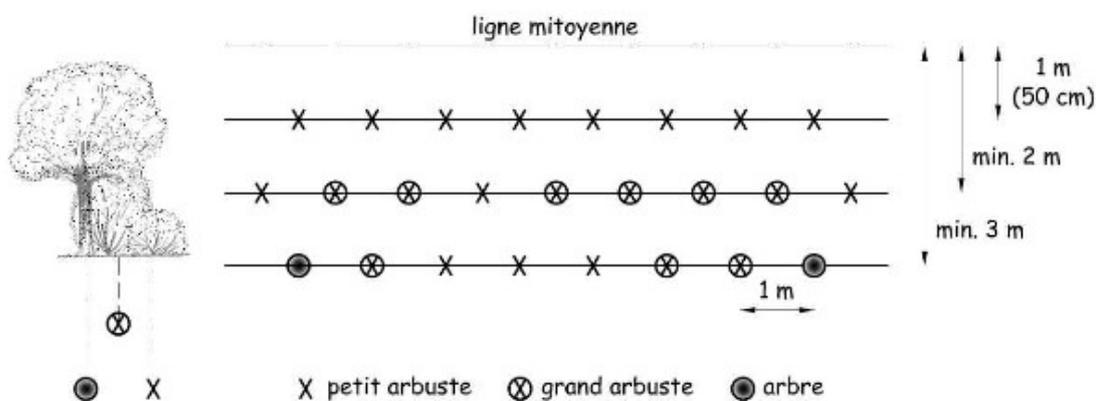
La plantation se fait en quinconce sur au moins 2 rangs.

Ce schéma intègre les distances entre plants dans la même ligne et entre lignes.

Pour les arbustes, 50 cm dans la ligne et 1 m entre ligne (peut se ramener à 60 cm), pour les arbres bas, 1 m dans la ligne et 1 m entre ligne et pour les grands arbres, au moins 2 m dans la ligne mais plus est mieux.

Quelques exemples de schéma de plantation :

1



Des haies pour demain, Christiane Percsy, SPW 2008

- la première ligne, située à 50 cm ou 1 m de la mitoyenneté, sera plantée d'arbustes bas, en forme libre ou - pour qui y tient vraiment - taillée ; sur cette ligne, les arbustes destinés à pousser librement seront distants de 1 m environ ;
- la deuxième (et éventuellement la troisième) ligne(s) sera (seront) située(s) à 2 ou (et) 3 m de la mitoyenneté, selon la nature des plantations ; ces lignes seront composées de quelques arbres séparés par des arbustes, la distance entre deux arbres consécutifs devant atteindre plusieurs mètres pour permettre leur développement harmonieux.

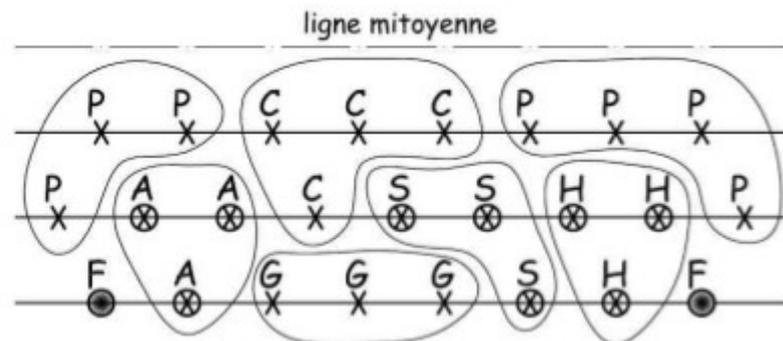
2



GAL La plantation de haies : Comment et pourquoi ?

3

- A = aubépine
- C = charme en taillis
- F = frêne
- G = groseiller
- H = houx
- P = prunellier en taillis
- S = sureau
- X = petit arbuste
- ⊗ = grand arbuste
- ⊙ = arbre



Des haies pour demain, Christiane Percsy, SPW 2008

- associations des arbustes fleurissant à des époques différentes
- associations arbres à haute tige et arbustes étoffés à leur base et supportant l'ombre
- ne plaçons pas au centre des arbustes qui ont besoin de lumière
- groupons de 3 à 5 plants pour éviter la concurrence des espèces à croissance plus rapide
- charmes et houx conservent des feuilles en hiver et assurent un écran

Quand planter ?

La bonne période est durant le repos de la végétation, entre novembre et mars, quand toutes les feuilles sont tombées ou les bourgeons n'ont pas trop débouffé. Les plantations réalisées à l'automne présentent un meilleur taux de reprise. Le travail se fait hors gel et sur un sol non gorgé d'eau.

La plantation

Les travaux décrits ci-dessous sont réalisés au mieux en tenant compte du nombre de plants, du temps et de la main d'œuvre disponibles.

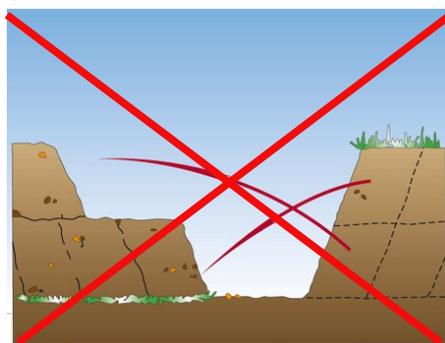
Préparation

C'est un travail important qui peut se faire à l'avance, par exemple en hiver si la plantation est prévue au printemps. La préparation devra se faire quelque temps avant pour permettre au sol de s'en remettre...

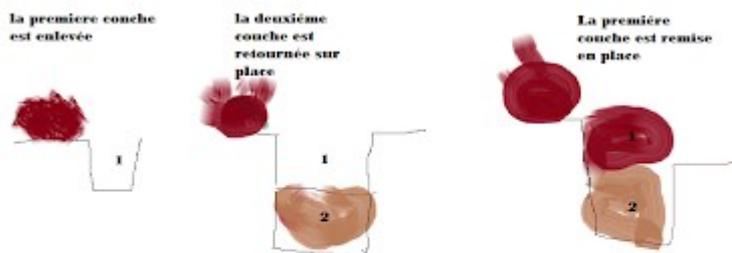
Si l'endroit est enherbé, il faut chercher à éliminer le maximum d'herbes lors de la préparation. Le fauchage avec évacuation de la végétation est une solution. Un double labour en est une autre. Si l'espace n'est pas trop important on peut envisager un bêchage.

Dans un terrain qui a été cultivé pendant plusieurs années, une semelle de labour s'est sans doute formée (compactage du sol sous l'action des labours répétés). Le passage d'un engin de sous-solage ameublira le sol en profondeur.

Pour des haies de faible longueur, le sous-solage peut être réalisé manuellement, à la bêche, en défonçant le sol au fond du trou de plantation. Évitez, à cette occasion, de mêler la terre de surface à la terre profonde.



lepetitjardinier.e-monsite.com/blog/le-bechage/le-bechage.html



<http://www.madamelaterre.com/pages/la-permaculture/quelques-exemples-de-techniques-utilisees-en-permaculture.html>

Cette préparation du sol (labour plus ou moins profond et émiettage) permettra de limiter la repousse des plantes herbacées susceptibles de concurrencer les jeunes arbres et une plantation dans de bonnes conditions.

L'aide d'une personne disposant d'un matériel adapté (tracteur ou motoculteur et charrue) sera bien précieuse si le projet est conséquent.

Si la préparation est vraiment impossible, on peut envisager de planter avec une houe hache ou

une tarière.



Cependant un bon désherbage préalable est nécessaire et on envisagera de limiter fortement la pousse des adventices pendant 2 à 3 ans.

Choix et préparation des plants

Le choix des variétés à planter étant fait, on choisit ensuite le type de plants. Choisir des plants « forestiers » jeunes, de 2 ans, à racines nues, si possible de minimum 50 cm (ils dépasseront les herbes). Si une plantation importante est prévue, les plants en pot sont déconseillés car le travail est plus conséquent. Si on envisage la plantation d'arbres destinés à devenir importants, il faut choisir des plants plus âgés et plus grands.

Un attention particulière est portée au fait que les racines doivent toujours rester à l'abri du soleil et du vent après leur arrachage.

Le producteur et transporteur peuvent y prêter peu d'attention.

Donc dès réception des plants, on protège les racines. Il y a plusieurs possibilités : mise en jauge (meilleure solution si la plantation se fait après plusieurs jours) ; les recouvrir complètement de feuilles, de terreau, terre ou sable humides ; ou, pour une courte durée, les mettre dans des sacs humidifiés en tissu ou en matière imperméable.

Toujours à l'abri du soleil.

Les plants ne sont sortis de ces protections que lors de la plantation.

Immédiatement avant la plantation, les racines trop longues ou blessées peuvent être coupées. La taille à la plantation n'est pas nécessaire sauf si une branche est cassée ou en cas de plantation tardive (les plants sont taillés de $\pm 30\%$).

C'est la taille de l'hiver suivant qui sera importante.

Le pralinage des racines est très utile à une bonne reprise. On plonge les racines dans un mélange de consistance purée liquide composé de 1/2 bouse de vache, 1/2 terre (argileuse c'est mieux) et d'eau. Si pas de bouse de vache on peut utiliser du compost bien fait et sinon on se contente de terre et eau. On peut améliorer le pralin avec des additifs tout à fait naturels : poudre d'os ou de corne, dolomie, purin de diverses plantes ... de nombreuses recettes se trouvent sur le web.

La plantation

La plantation est différente selon le type de plant et sa taille.

Pour les plants forestiers, on peut utiliser la plantation en fente avec une bêche longue ou une houe hache. On fait une fente profonde et on y glisse le plant jusqu'à la hauteur de la marque de sol lors de l'arrachage. On referme en retirant l'outil et en faisant attention à ne pas endommager les racines et en remettant le sol en place avec le pied.

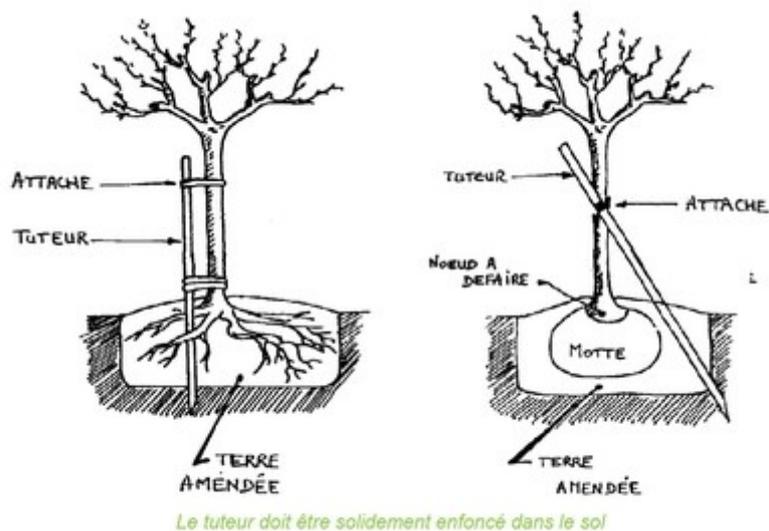
Bêche : on fait aller la bêche pour agrandir le trou

<http://foretvirtuelle.com/Travaux-Pratiques/Plantation-a-la-beche.gif>

Houe hache : <https://www.youtube.com/watch?v=DkWSVP70p6I>

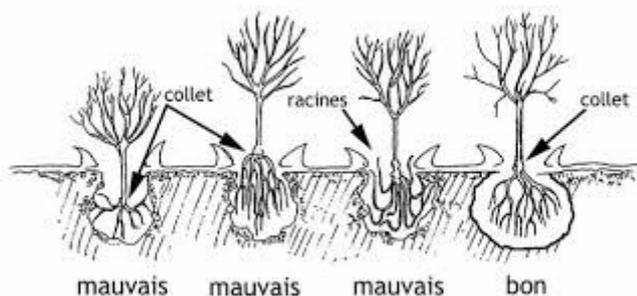
On peut aussi utiliser une tarière à main, à moteur électrique ou thermique, et même à placer sur une perceuse pour petits trous (attention au moteur !). Si le sol est très dur, prévoir de l'ameublir au préalable (paillage durant plusieurs mois par exemple).

Pour les plants plus grands ou vendus en pots, on creuse un trou dans lequel les racines pourront s'étaler naturellement et on rebouche en respectant l'ordre des couches du sol (bas en bas etc.). On peut secouer légèrement le plant pour que la terre se glisse entre les racines.



<https://www.pepinieres-valderdre.fr/blog/entretien-facile/conseils/89-89/>

Si les racines sont entourées d'un filet, celui-ci doit être entièrement retiré. Le desserrer n'est pas suffisant. S'il est impossible de le retirer sans endommager les racines, on le découpe et on retire le maximum en prenant soin de ne pas endommager les racines.



BONNARDOT A., août 2001

Après la plantation et en fonction de moment de la plantation, on arrose. C'est nécessaire si la plantation a lieu au printemps. Si les plants sont grands et développés (arbres), on arrose copieusement, et cela plusieurs fois au cours de la première année si nécessaire. Une année très sèche et/ou chaude oblige à l'arrosage de tous les plants.

Protection des plants

Il est très important d'assurer une protection des plants de suite après la plantation. C'est une condition importante pour assurer une bonne reprise et diminuer les arrosages.

Cette protection doit être assurée durant 2 ou 3 années.

La protection des plants vise à maîtriser la végétation adventice et la sécheresse du sol.

On veille à pailler les plants et on déborde sur 30 à 50 cm des deux côtés de la haie avec des matériaux végétaux que l'on peut trouver sur place : broyat ou Bois Raméal Fragmenté (BRF), paillage de balle de chanvre, paille hachée ou encore fumier très décomposé (ayant au moins chauffé en tas une à deux fois), ... La couche doit avoir entre 5 et 10 cm d'épaisseur. On pourrait solliciter un fermier qui a un ou des ballots ou mieux balles rondes détériorés à donner pour s'en débarrasser.



<https://www.aujardin.info/fiches/paillage-organique.php>

Pour les grandes plantations, il faut parfois recourir à la pose d'un film plastique biodégradable. Mais cette technique demande plus de travail.

Certains utilisent du carton comme le paillage. S'il est peu imprimé et débarrassé des bandes collées et des agrafes, il se dégrade assez rapidement. On l'arrose après la pose pour le lester. Il peut être recouvert de matériaux végétaux.



<https://media.gerbeaud.net/2009/carton-brf-sol.jpg>



Il existe aussi des dalles biodégradables

https://www.ardelaine.fr/2754-large_default/dalles-en-feutre-de-paillage.jpg

Attention, si utilisation de tondeuse ou débroussailleuse pour nettoyer le sol des haies, à ne pas couper ou endommager les plants.

En cours d'année on peut ajouter les matériaux végétaux cités ci dessus et des tontes d'herbes en faible épaisseur (pour qu'elles sèchent et se décomposent sans pourrir).

Les années suivantes, on peut déposer les déchets de taille au pied de la haie ou mieux les broyer au préalable.

Les plants qui n'ont pas repris ou semblent morts sont examinés attentivement pour être certain qu'ils ne pousseront pas. Ils seront remplacés fin d'automne ou début d'hiver suivant. Ainsi il n'y a pas de différence trop importante de taille avec les plants qui ont repris.

Si nécessaire, on prévoit une protection contre le bétail, clôture à 1,2 m minimum.

L'entretien de la haie

C'est un élément important du projet car le suivi de la haie nécessite des soins.

La première taille est réalisée fin du second hiver, en janvier/février.

L'objectif est que la plante se ramifie dès la base. On coupe les diverses branches en retirant entre 1/3 à 1/2 fois la longueur.

Pour certaines espèces, on peut pratiquer un recépage. On coupe à ± 15 cm du sol. Des rejets de souche se développeront. Cette technique s'applique à certaines essences, pas à toutes.

Pour les tailles des 2 ou 3 années suivantes, on cherche à conserver une croissance qui maintient une base dense. Les branches sont coupées d'un 1/3 et se ramifient.

Les années suivantes, on tient compte de l'objectif poursuivi : haie libre, haie taillée, taille variable selon les espèces plantées, ...

La taille est pratiquée avant le 1 avril et après le 15 août afin de ne pas perturber la nidification.

Il serait trop long de développer la taille des diverses essences de plantes ou variétés de haies.

Vous pouvez consulter les références en annexe pour y découvrir comment tailler, voir p 58 et suivantes de <http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/guide-haies.pdf>

Les « déchets » de taille peuvent être laissés aux pieds des haies s'ils sont de faible importance. On peut aussi les broyer et disposer le broyat au pied.

Si la haie borde une prairie, il est préférable d'emporter les tailles d'essences épineuses pour éviter que le bétail puisse se blesser. Ou alors les mettre hors d'atteinte.

Attention certaines espèces peuvent être toxiques pour les animaux :

<https://www.encyclopediapratensis.eu/product/guide-paturage/prevenir-les-problemes-lies-aux-plantes-toxiques-au-paturage/>

Notamment l'érable sycomore dont les graines sont très toxiques pour les chevaux.



Paysage bocager, Ad Naturam, CC BY-SA Tela Botanica

Annexe 1 : Liste des espèces indigènes éligibles pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire

	NOM	Entomophile	Préférences ou exigences
1	Alisier blanc ou abouchier (<i>Sorbus aria</i> L.)	*	
2	Alisier torminal (<i>Sorbus torminalis</i> L.Crantz)	*	
3	Aubépine à un style (<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.)	*	
4	Aubépine à deux styles (<i>Crataegus laevigata</i> (Poir) DC.)	*	
5	Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.)	-	hy
6	Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i> Ehrh.)	-	(ac) (hy)
7	Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i> Roth)	-	
8	Bourdaine (<i>Frangula alnus</i> Mill.)	*	
9	Cerisier à grappes (<i>Prunus padus</i> L.)	*	(ac)
10	Charme (<i>Carpinus betulus</i> L.)	-	
11	Châtaignier (<i>Castanea sativa</i> Mill.)	*	ac
12	Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i> L.)	-	
13	Chêne sessile (<i>Quercus petraea</i> Lieblein)	-	
14	Cognassier (<i>Cydonia oblonga</i> Mill.)	*	
15	Cornouiller mâle (<i>Cornus mas</i> L.)	*	ca
16	Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i> L.)	*	(ca)
17	Eglantier (<i>Rosa canina</i> L.)	*	
18	Erable champêtre (<i>Acer campestre</i> L.)	*	(ca)
19	Erable plane (<i>Acer platanoides</i> L.)	*	
20	Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i> L.)	*	
21	Framboisier (<i>Rubus idaeus</i> L.)	*	(ac)
22	Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i> L.)	-	
23	Fusain d'Europe (<i>Evonymus europaeus</i> L.)	-	(ca)
24	Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link)	*	ac
25	Griottier (<i>Prunus cerasus</i> L.)	*	
26	Groseillier à maquereaux (<i>Ribes uva-crispa</i> L.)	*	(ca) (hy)
27	Groseillier noir ou cassis (<i>Ribes nigrum</i> L.)	*	hy
28	Groseillier rouge (<i>Ribes rubrum</i> L.)	*	(ca) (hy)
29	Hêtre commun (<i>Fagus sylvatica</i> L.)	-	
30	Houx (<i>Ilex aquifolium</i> L.)	*	(ac)
31	Lierre commun (<i>Hedera helix</i> L.)	*	
32	Merisier (<i>Prunus avium</i> L.)	*	
33	Myrobolan (<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh.)	*	
34	Néflier (<i>Mespilus germanica</i> L.)	*	ac
35	Nerprun purgatif (<i>Rhamnus cathartica</i> L.)	-	(ca) (x)
36	Noisetier (<i>Corylus avellana</i> L.)	-	
37	Noyer commun (<i>Juglans regia</i> L.)	-	(ca)
38	Orme champêtre (<i>Ulmus minor</i> Mill.)	-	
39	Orme de montagne (<i>Ulmus glabra</i> Huds.)	-	
40	Peuplier blanc (<i>Populus alba</i> L.)	-	(hy)
41	Peuplier grisard (<i>Populus canescens</i> (Ait.) Smith)	-	(hy)
42	Peuplier tremble (<i>Populus tremula</i> L.)	-	
43	Poirier cultivé (<i>Pyrus communis</i> L. subsp. <i>communis</i>)	*	
44	Poirier sauvage (<i>Pyrus pyrastrer</i>)	*	
45	Pommier commun (<i>Malus sylvestris</i> (L.) Mill. subsp. <i>mitis</i> (Wallr.) Mansf.)	*	
46	Pommier sauvage (<i>Malus sylvestris</i> (L.) Mill. subsp. <i>sylvestris</i>)	*	
47	Prunellier (<i>Prunus spinosa</i> L.)	*	(x)
48	Prunier crêpe (<i>Prunus domestica</i> L. subsp. <i>insititia</i> (L.) Bonnier et Layens)	*	(ca)
49	Ronces (<i>Rubus</i> sp.)	*	
50	Saule à oreillettes (<i>Salix aurita</i> L.)	*	hy
51	Saule à trois étamines (<i>Salix triandra</i> L.)	*	(hy)
52	Saule blanc (<i>Salix alba</i> L.)	*	(hy)
53	Saule cendré (<i>Salix cinerea</i> L.)	*	hy
54	Saule des vanniers (<i>Salix viminalis</i> L.)	*	(hy)
55	Saule fragile (<i>Salix fragilis</i> L.) et son hybride avec <i>S. alba</i> (<i>S. xrubens</i> Schrank)	*	(hy)

56	Saule marsault (<i>Salix caprea</i> L.)	*	
57	Saule pourpre (<i>Salix purpurea</i> L. (Smith) Koch)	*	(hy)
58	Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i> L.)	*	(ac)
59	Sureau à grappes (<i>Sambucus racemosa</i> L.)	*	ac
60	Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i> L.)	*	(ca)
61	Tilleul à grandes feuilles (<i>Tilia platyphyllos</i> Scop.)	*	(ca)
62	Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i> Mill.)	*	(x)
63	Troène commun (<i>Ligustrum vulgare</i> L.)	*	ca x
64	Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i> L.)	*	ca x
65	Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i> L.)	*	

LEGENDE DES PREFERENCES OU EXIGENCES PAR RAPPORT AUX SOLS

ca : à réserver aux sols calcaires

ac : à réserver aux sols acides

hy : à réserver aux sols frais à humides

x : convient pour tous les sols secs

Lorsque le sigle est entre parenthèses, il s'agit plutôt d'une préférence que d'une exigence.

Références des liens pour télécharger plus d'informations :

Documents complets sur les intérêts des haies, le choix , la plantation , l'entretien, ...

<http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/haies-pour-demain.pdf>

<http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/guide-haies.pdf>

Plus généraux :

https://www.natagriwal.be/sites/default/files/kcfinder/files/Folder_brochure/A5-Brochure-Haies-WEB.pdf Attention, ne pas tenir compte des subventions!

<https://protectiondesoiseaux.be/index.php/2016/12/14/les-arbres-les-arbustes-et-les-haies/>

<https://ap32.fr/livrets/> divers livrets téléchargeables

<https://www.ecoconso.be/fr/Promouvoir-la-haie>

<http://forms6.wallonie.be/formulaires/36%20-%20DemandeSubventionHaieFR%20-%20notice.pdf> Attention, uniquement pour les informations techniques!

Essences mieux adaptées aux modifications climatiques :

<https://nx3.cloudlws.com/s/qdeSW34jpxWfQCQ#pdfviewer>

<https://www.tela-botanica.org/2019/02/le-bocage-un-milieu-qui-ne-haie-pas-la-biodiversite/>

<https://www.1001sitesnatureenville.ch/wp-content/uploads/Haies-d%E2%80%99essences-indige%CC%80nes.pdf>

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/faune_nature/fichiers_pdf/Bo%C3%AEte_%C3%A0_outils_pour_les_communes/Fiche_C10_haies_essences_indigenes.pdf

https://www.agrireseau.net/agroenvironnement/documents/Haies%20brise%20vent_OIFQ.pdf

<http://jesuishesbignon.be/haie/> en milieu agricole